

LA QUESTION ENERGETIQUE DANS LA PERSPECTIVE DE L'UNION MEDITERRANEENNE

Par Tawfik Mouline, Chargé de Mission au Cabinet Royal,
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques

Conférence organisée par la Fédération de l'Energie le 8 novembre 2007 sous le thème « Les énergies de l'avenir et leur contribution au développement durable »

Il m'est agréable de répondre à l'invitation de la Fédération de l'Energie et d'être parmi vous pour traiter un thème d'actualité qui est la question énergétique dans la perspective de l'union méditerranéenne. Mon intervention se décline en trois parties :

- ✚ Méditerranée : son importance, ses problématiques et ses perspectives ;
- ✚ Energie en Méditerranée : situation et enjeux ;
- ✚ Suggestions.

1. La Méditerranée : Importance, problématiques et perspectives

1.1. Poids de la Méditerranée au niveau mondial

Constituée de 21 pays dont la Palestine, la Méditerranée représente :

- ✓ 7% de la population ;
- ✓ 12% de la population immigrée ;
- ✓ 13% du PIB ;
- ✓ 6% des surfaces émergées de la planète ;
- ✓ 32% du tourisme international (berceau civilisationnel) ;
- ✓ 30% du fret maritime et 25% du trafic des hydrocarbures ;
- ✓ 10% des espèces connues de végétaux supérieurs de notre biosphère (la Méditerranée est une écorégion) ;
- ✓ 6% de la production de pétrole et 5% de celle de gaz (Algérie, Egypte, Libye, Tunisie et Syrie) ;
- ✓ 5% des réserves de gaz naturel et 3% des réserves pétrolières ;
- ✓ 9% de la consommation de l'énergie primaire et 10% de la consommation électrique ;
- ✓ 7% des émissions de gaz carbonique.

1.2. Grandes problématiques de la Méditerranée

La Méditerranée est une région hétérogène, caractérisée par une véritable fracture nord/sud sur les plans :

- économique : rapport entre les PIB par habitant des pays nord de la Méditerranée et des pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM) de 9,7 en PIB courant et de 4,1 pour le PIB en PPA. Le rapport extrême (PIB en PPA) est de 8 entre la France et la Syrie en 2004,
- Informationnel : rapport de 8 entre l'Italie et l'Algérie en ce qui concerne le nombre d'utilisateurs d'internet pour 1000 habitants en 2005.

Le bassin méditerranéen est soumis à de multiples tensions :

- Une littoralisation développée : le tiers de la population méditerranéenne est concentré dans les régions côtières aussi bien au nord qu'au sud/est (près de 37% de la population urbaine),
- Une urbanisation accélérée : évolution du taux d'urbanisation à l'échelle de la Méditerranée de 54% en 1970 à 64% en 2000 pour atteindre 72% en 2025, avec une forte réduction des écarts entre les pays du nord et les PSEM (21% en 1970 à 11% en 2004),
- Une forte mobilité des populations (la pression la plus forte vient du facteur humain) pouvant s'intensifier à l'avenir, rendant la situation explosive en cas de politique restrictive de l'immigration en Europe : la population immigrée représente 5,2% de la population des pays méditerranéens contre 3% à l'échelle mondiale (8,4% au nord et 2,7% au sud),
- Une dégradation de l'environnement, d'où la nécessité de dépolluer la Méditerranée,
- Une rareté des ressources naturelles et de l'eau : environ 3500 m³ par habitant pour la moyenne des pays du nord et beaucoup moins que 1000 m³ par habitant pour les PSEM (en dehors de la Turquie) contre une moyenne mondiale de 6800 m³ par habitant.

La croissance économique est insuffisante au nord (2,6% pour les 30 dernières années) et au sud (4,3%) malgré l'interdépendance commerciale et économique forte entre les deux rives de la Méditerranée :

- Faiblesse des dépenses en recherche & développement au nord (moins de 1,2% du PIB sauf pour la France - 2,2% -) et, surtout, au sud-est (moins de 0,7% du PIB sauf Israël - 4,9% -),

- Economie de rente au sud,
- Transition économique (du rural à l'industriel puis au tertiaire) non achevée dans la plupart des PSEM,
- Niveau de chômage élevé des jeunes au nord et au sud : généralement supérieur à 10% et pouvant atteindre 20% en Algérie.

La situation géopolitique en Méditerranée est tendue :

- Importance des conflits récurrents (500.000 victimes en 20 ans),
- Part élevée des dépenses militaires sur la rive est (5,9% du PIB entre 2,4% au niveau mondial),
- Crispation des opinions publiques après le 11 septembre 2001 sur des positions identitaires et xénophobes, voire islamophobes,
- Montée de l'islamisme radical, dans un contexte marqué au sud-est, par un processus démocratique peu avancé, un niveau élevé d'analphabétisme, une faible participation de la femme et une poussée démographique (2,4% l'an sur les trente dernières années et 1,3% à l'avenir).

Les autres problématiques de la Méditerranée concernent :

- le vieillissement de la population au nord (17,4% de la population a plus de 65 ans contre 5% dans les PSEM),
- le défi difficile à relever de l'intégration des populations immigrées...
- les désaccords entre les membres sur l'intégration européenne,
- l'absence de projet d'intégration au sud de la Méditerranée.

1.3. Nécessité de donner une perspective à la Méditerranée

Compte tenu de ce qui précède, il est opportun de donner une perspective à la Méditerranée visant à :

- faire de la Méditerranée une zone de développement durable, de dialogue et de paix ;
- résoudre les grandes problématiques de la Méditerranée et à relever les défis correspondants ;

- réduire les fortes disparités entre le nord et le sud et à valoriser les multiples complémentarités entre les deux rives pour asseoir les bases d'un avenir commun meilleur ;
- préparer la Méditerranée à un monde qui sera multipolaire, où la compétition mondiale sera féroce (nécessité de dépasser une taille critique) et où il n'y a pas d'avenir pour les régions non intégrées.

1.4. Projet de l'Union pour la Méditerranée

Selon le Président français, ce projet est motivé par le fait que la sécurité et la prospérité du continent européen dépendent « de la stabilisation du bassin méditerranéen ».

Selon l'initiative française :

- 15 pays sont concernés : France, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Chypre, Malte, Israël, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Liban, Turquie,
- l'union méditerranéenne ne se fera pas sur le modèle de l'Union Européenne sur les plans institutionnel, économique, politique et juridique,
- un premier sommet des chefs d'Etats concernés est prévu en juin 2008 en France,
- la coopération portera sur une dizaine de projets concrets dont, probablement, celui de l'énergie.

Pour ce projet salubre, auquel le Maroc a adhéré au plus haut niveau de l'Etat, plusieurs incertitudes persistent néanmoins :

- Quelle réponse apporteront les pays européens du sud et la Turquie à l'initiative française ?
- Comment réussir la transition entre le partenariat Euromed et la politique européenne de voisinage, d'une part et l'Union Méditerranéenne, d'autre part ?
- Faut-il associer, dans une première phase, uniquement les pays de la partie ouest de la Méditerranée ? : la zone géographique orientale étant problématique, son intégration risque de conduire à l'échec du projet de l'union méditerranéenne, à l'instar du processus de Barcelone,
- Faut-il étendre l'initiative française à la création d'un espace euro-arabe de coopération et de développement durable ?

- Quelles questions stratégiques faut-il privilégier dans le cadre d'une coopération pragmatique dont le but est de renforcer les convergences sectorielles et de rétablir la confiance entre les deux rives ?
- Le modèle d'intégration européen est-il transposable au bassin méditerranéen ?

2. L'énergie en Méditerranée : situation, enjeux et suggestions

2.1. Situation énergétique

La situation énergétique en Méditerranée est variable d'un pays à l'autre :

- Utilisation importante du charbon en Turquie, en Israël et en Grèce,
- Recours à plus de 65% au pétrole au Maroc, en Libye, au Liban et en Syrie,
- Utilisation intensive du gaz naturel en Algérie (69% du bilan énergétique), en Tunisie (41%), en Egypte (36%) et en Italie (34%),
- Importance du nucléaire en France.

De multiples inégalités existent :

- entre les pays nord et sud de la Méditerranée : rapport de 3,4 pour la demande d'énergie primaire par habitant (10 entre la France et le Maroc) et de 4 pour la consommation électrique par habitant,
- au sud, entre les pays est et ouest (ressources énergétiques concentrées en Algérie, Libye et Egypte).

La dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur est passée de 21% en 1970 à presque 37% actuellement (71% pour le nord de la Méditerranée) : les pays dépendant de l'extérieur à plus de 80% sont l'Italie, l'Espagne et le Portugal au nord ; le Maroc, le Liban et Israël au sud et à l'est.

Un épuisement des réserves pétrolières pourrait intervenir avant 2025 sauf pour la Libye au moment où les réserves gazières pourraient suffire pour le 21^{ème} siècle. Cette question mérite toutefois d'être approfondie puisque les réserves sont souvent sous-évaluées.

Près de 16 millions de méditerranéens en 2000 n'avaient pas accès à l'électricité en 2000, particulièrement au Maroc, en Egypte et en Syrie. La situation s'est améliorée, par la suite, notamment au Maroc où le programme d'électrification rurale a été réalisé à plus de 97%.

La demande d'énergie primaire commerciale connaît une croissance soutenue (2,7% l'an depuis le premier choc pétrolier et 2,1% à l'avenir), particulièrement pour les PSEM (6,1% l'an par le passé et 3,8% l'an d'ici 2025). Il en est résulté une augmentation substantielle de la part des PSEM dans la demande énergétique de la Méditerranée : 10% en 1970 à 28% en 2005 pour atteindre 40% en 2025.

La dépendance de la Méditerranée en sources d'énergie fossiles est forte : 82% globalement (76% pour le nord et 96% pour les PSEM) avec une substitution importante du pétrole par du gaz naturel (21% du bilan énergétique de la Méditerranée).

La part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique est faible en Méditerranée malgré l'existence d'un potentiel important. Elle est inférieure à 4%, y compris l'hydraulique mais, hors biomasse.

L'amélioration de l'efficacité énergétique est limitée au nord et au sud de la Méditerranée. N'excédant pas 1% par an, des progrès sensibles en matière de réduction de l'intensité énergétique restent à faire.

2.2. Enjeux énergétiques

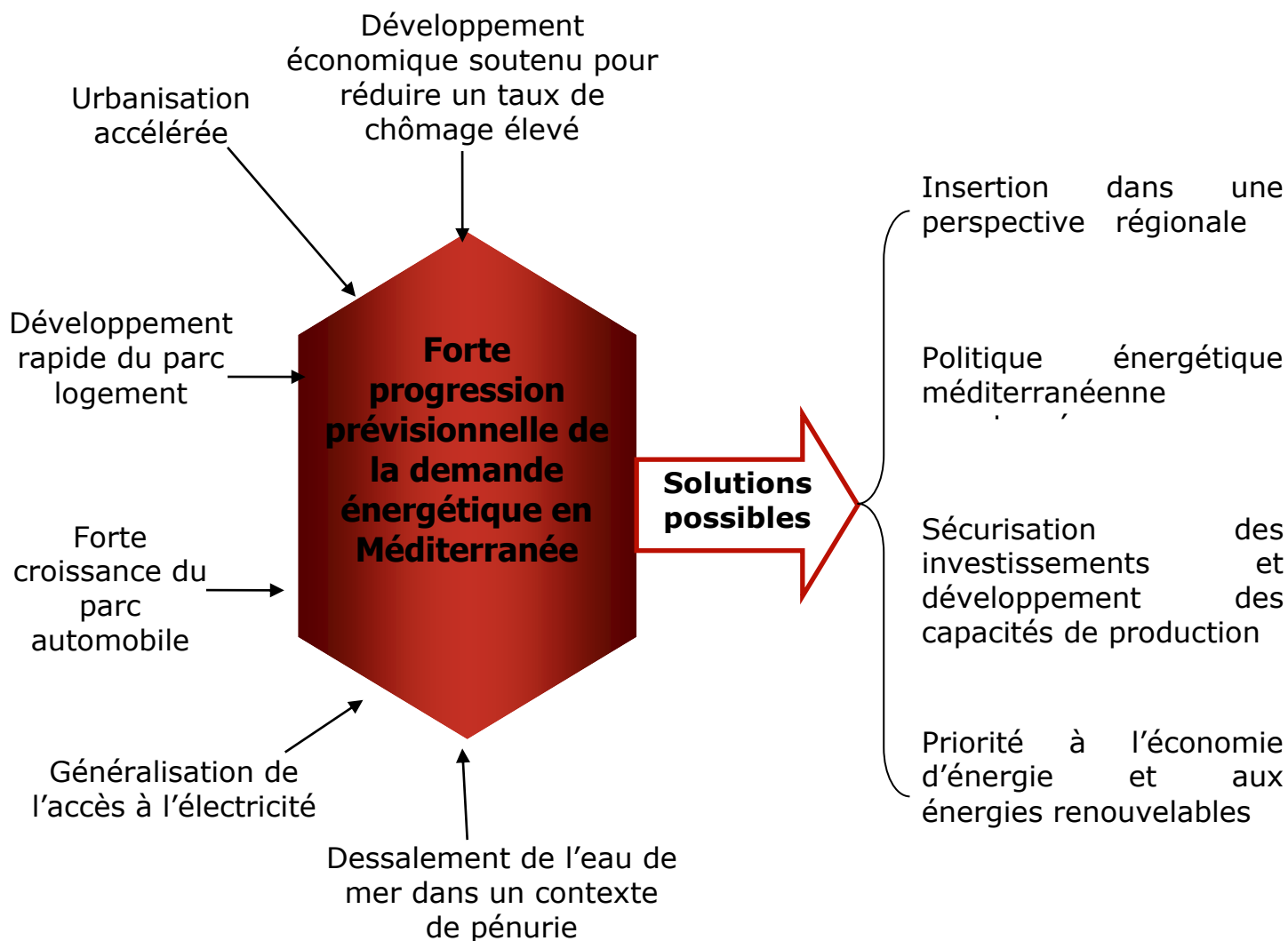
Les pays méditerranéens ont intérêt à renforcer leur capacité à garantir leur approvisionnement en :

- sécurisant les investissements énergétiques massifs, particulièrement dans les PSEM, qui pourraient dépasser les 200 milliards d'euros dans les dix années à venir,
- faisant face au coût onéreux de l'énergie pour les pays non producteurs d'hydrocarbures (cas du Maroc, en particulier, dont la facture pétrolière absorbe plus de 40% des recettes d'exportation),

Il s'agit également de développer les capacités de production dans les pays producteurs d'hydrocarbures pour soutenir les exportations et répondre à une demande interne croissante. Il faut aussi préparer l'après-pétrole en vue de réussir la transition d'une économie de rente à une économie diversifiée et compétitive.

3. Suggestions

3.1. Déterminants et solutions possibles



3.2. Pour une politique méditerranéenne de l'énergie

Dans un contexte où de nombreuses incertitudes pèsent sur le devenir du secteur de l'énergie (sécurité d'approvisionnement, coût élevé de l'énergie, changement climatique...) et pour relever les nombreux défis précédemment signalés, il est primordial :

- d'assurer, pour une population méditerranéenne qui avoisinera 500 millions d'habitants à l'horizon 2015, le développement et le bien-être dans des conditions de paix et d'équité ;
- d'investir dans l'avenir et de mettre en œuvre une politique énergétique méditerranéenne coordonnée, basée sur quatre priorités fondamentales :

- L'efficacité énergétique : réduire d'au moins 2% l'an l'intensité énergétique,
 - Le développement des énergies renouvelables : atteindre 7% de la demande totale en énergie en 2015 et plus de 20% de la production d'électricité en 2020,
 - L'ancrage d'une culture d'usage tempéré de l'énergie grâce à une véritable politique de maîtrise de l'énergie,
 - La sauvegarde de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.
- d'axer la politique de coopération méditerranéenne sur les priorités précédemment définies ainsi que sur les problèmes de régulation et de l'étendre à tous les niveaux (multilatéral, bilatéral, entre opérateurs énergétiques, entre agglomérations urbaines...),
 - de généraliser, dans un avenir proche, l'accès des populations méditerranéennes à l'électricité,
 - d'intensifier la prospection pétrolière et gazière (la Méditerranée est une région peu prospectée) et l'encourager par le biais d'incitations appropriées,
 - de développer, pour des raisons de compétitivité, les interconnexions entre les réseaux électriques en complétant la boucle méditerranéenne,
 - d'ouvrir le secteur de l'énergie au capital privé international en mettant en place, au préalable, un cadre juridique adéquat (cas de l'électricité et du gaz notamment) et un dispositif de régulation approprié (le désengagement des Etats ne doit pas signifier leur démission).

3.3. Privilégier l'économie d'énergie et les énergies renouvelables

Compte tenu des technologies existantes, les pays méditerranéens peuvent réaliser une économie d'énergie pouvant dépasser 25% de la demande globale d'ici à 2025 en :

- améliorant les rendements au niveau des chaînes énergétiques,
- développant la ventilation naturelle, l'isolation pour réduire la très forte croissance de la climatisation,

- réduisant la progression de la demande d'énergie du secteur du transport (24 à 33% de la consommation finale d'énergie commerciale) à travers :
 - le développement des transports collectifs en vue d'atténuer l'accroissement soutenu du nombre de véhicules (6,5% l'an dans les PSEM et 2,8% au nord de la Méditerranée),
 - une gestion optimale de l'espace urbain (densification de l'espace urbain, rapprochement des services...),
- généralisant les techniques de construction économes en énergie dans les PSEM où le parc des logements va s'accroître considérablement (33 millions de ménages supplémentaires d'ici à 2025 contre 7 pour les pays du nord),
- privilégiant, dans les pays en développement, les procédés économes en énergie lors de l'édification du tissu industriel et de la mise en place des infrastructures.

Enfin, il serait judicieux de valoriser dans les PSEM le potentiel de production de l'électricité à partir des énergies renouvelables et qui est estimé entre 10 et 15% à l'horizon 2020 (hors hydraulique) compte tenu d'un ensoleillement élevé. Selon Carlo Rubbia, prix Nobel de physique, il "pleut" dans le Sahara chaque année l'équivalent d'un baril de pétrole par m² sous forme de rayonnement solaire.